

SESSION 2024

CAPET ET CAFEP
Concours externe - Troisième concours

Section
ÉCONOMIE ET GESTION

Option
Comptabilité et finance

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve porte sur l'enseignement de sciences de gestion.

Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

Durée : 5 heures

Sont autorisés durant l'épreuve les usages suivants :

- **La calculatrice** dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.
- **Liste des comptes du plan comptable général** non annotée à l'exclusion de toute autre information.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Section : ÉCONOMIE ET GESTION
Session 2024

Option : COMPTABILITÉ ET FINANCE

COMPOSITION DE L'ÉPREUVE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 5 heures

Calculatrice électronique de poche – y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

La liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information et non annotée, autorisée.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

DOCUMENTS REMIS AU CANDIDAT

Le sujet comporte 23 pages numérotées de 1 à 23.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Pages de garde	page 1
Liste des annexes	page 2
Présentation du sujet	page 3
Annexes 1 à 18	pages 4 à 23

Le sujet comporte les annexes suivantes :

Annexe 1 : Équipements et logiciels à disposition dans la classe

Annexe 2 : Présentation de JEAN-MARC BOSS COIFFURE

Annexe 3 : Bilan Actif

Annexe 4 : Bilan Passif

Annexe 5 : Compte de résultat

Annexe 6 : État des immobilisations

Annexe 7 : Tableau d'affectation du résultat

Annexe 8 : Provisions inscrites au bilan

Annexe 9 : Ratios financier de JEAN-MARC BOSS COIFFURE

Annexe 10 : Factures d'acquisition et de cession des fauteuils enfants

Annexe 11 : Éléments non encore enregistrés au 31/12/2023

Annexe 12 : Proposition d'affectation du résultat validée par l'AGOA du 07/06/2024 de JEAN-MARC BOSS COIFFURE

Annexe 13 : Extrait des statuts de la société

Annexe 14 : Article L232-12 du Code de commerce relatif à la distribution des dividendes et des acomptes sur dividendes

Annexe 15 : Comparaison de la performance de JEAN-MARC BOSS COIFFURE avec celle de son principal concurrent

Annexe 16 : Procédures internes relatives à la révision des comptes

Annexe 17 : Extrait des feuilles de calculs (fichier Texteur)

Annexe 18 : Extraits du référentiel du BTS CG - Processus 2 « Contrôle et Production de l'information financière »

Présentation du sujet

Mise en situation

Vous intervenez en classe de deuxième année en Section de Technicien Supérieur. Vous enseignez le processus 2 : « Contrôle et Production de l'information financière » et Processus 3 « Gestion des obligations fiscales ».

Il vous est demandé de proposer une exploitation pédagogique en mobilisant les documents décrivant la situation de gestion «JEAN-MARC BOSS COIFFURE» permettant de travailler avec les étudiants sur les activités suivantes :

2.3 Réalisation des opérations d'inventaire ;

2.4 Production des comptes annuels et des situations intermédiaires ;

2.5 Suivi comptable des travaux relatifs à l'affectation des résultats.

Il vous est notamment demandé de présenter :

- Les objectifs d'apprentissage associés à cette exploitation pédagogique intégrant les trois activités ;
- Son déroulement : prérequis mobilisés, présentation de la séquence aux étudiants, découpage en différentes phases, outils pédagogiques et équipements mobilisés ;
- Les travaux demandés aux étudiants en indiquant, pour chacune des séances :
 - o Les consignes fournies aux étudiants (questions et/ou productions attendues) ;
 - o Les ressources choisie(s) dans le dossier joint en explicitant les raisons de votre choix et la transposition didactique nécessaire des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés (**extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, ajout d'indications voire de ressources documentaires, etc.**) ;

En outre, vous détaillerez :

- Votre démarche comprenant l'ensemble des traitements nécessaires pour parvenir aux écritures d'inventaire nécessaires à la révision des comptes et à l'affectation des bénéfices et l'écriture (document à présenter et montants à justifier) à partir de la liasse fiscale de l'entreprise ;
- Les éléments de corrigé attendus qui permettent de traiter les trois activités 2.3, 2.4 et 2.5 notamment toutes les écritures d'inventaire (ajustement des comptes de gestion, dépréciations, reconstitution des écritures de cession et acquisition) ainsi que la présentation de l'affectation des résultats et de l'écriture correspondante ;
- Les éléments essentiels de la trace écrite (synthèse, prise de note) que vous attendez de la part des étudiants (présentation des calculs, des écritures de l'affectation du résultat et indication des principes comptables utilisés et attendus pour les écritures d'inventaire) ;
- Des propositions de pistes de remédiation pour prendre en charge les éventuelles difficultés suivantes :
 - o Un étudiant confond les notions de dividende et d'intérêt statutaire ;
 - o Un étudiant confond les différentes réserves notamment la réserve légale et la réserve statutaire.
 - o Un étudiant ne parvient pas à voir la différence entre un amortissement et une dépréciation.

ANNEXE 1 - Équipements et logiciels à disposition dans la classe

La classe dispose de :

- postes de travail en réseau et tout moyen d'accès aux ressources, à des sites officiels,
- outils collaboratifs, intranet, bases documentaires, gestion électronique des documents,
- messagerie électronique,
- logiciel de traitement de texte et tableur,
- progiciel de gestion intégré avec modules « gestion des immobilisations », « Gestion commerciale », « Comptabilité », « Paye » « États financiers »,
- bases de données accompagnant le PGI,
- d'une classe mobile (aussi appelée nomade) comportant tous les éléments informatiques précédemment cités (Chariot mobile sécurisé pouvant contenir 16 ordinateurs portables que l'on peut facilement déplacer d'une salle à une autre).

ANNEXE 2 - Présentation de la Société Anonyme (SA) JEAN-MARC BOSS

Pascal BOSS, après avoir ouvert son premier salon de coiffure à Paris en 1975 et obtenu le titre le « Meilleur Ouvrier de France » en 1979, décide de fonder en 1980 la Société Anonyme JEAN-MARC BOSS COIFFURE. La création de la SA a pour but de promouvoir et développer la marque JEAN-MARC BOSS COIFFURE au niveau national et international au travers d'un réseau de franchises de succursales. JEAN-MARC BOSS COIFFURE c'est aujourd'hui, en France, 580 salons dont, 196 en succursales et 384 franchises.

La réussite de Pascal BOSS vient de son état d'esprit entrepreneurial. Déjà, dans son premier salon parisien Il inaugurerait un concept innovant en instaurant le « sans rendez-vous » et la « journée continue ». C'est un véritable succès et Pascal BOSS, entouré de son équipe, gagne en notoriété jusqu'à attirer l'attention de la presse « fashion » très parisienne. D'autre part, pour ne pas voir ses meilleurs collaborateurs partir et voler de leurs propres ailes, il leur offre des perspectives d'évolution et d'indépendance en les associant au développement des nouveaux salons.

Au début des années 1990, Pascal BOSS diversifie ses activités en proposant des accessoires de coiffure (brosses, peignes, sèche cheveux, lisseurs, boucleurs, ...) pour les professionnels et les particuliers.

La SA JEAN-MARC BOSS investit massivement, 15 % de son chiffre d'affaires, dans la recherche et développement ce qui lui permet de constamment proposer des produits sur mesure innovants et de qualité. L'enseigne propose plusieurs gammes de produits de soin pour cheveux dont une gamme aux formules naturelles et vegan.

Ayant toujours su anticiper la montée en puissance de la concurrence, La SA JEAN-MARC BOSS s'est constamment positionnée, et ce dès sa création, sur des marchés de niche. Depuis peu, la société a ouvert des salons destinés uniquement aux enfants. Ces salons ont la particularité d'être équipés de sièges ludiques (en forme de voitures anciennes). Chaque enfant repart avec une coupe et/ou un coiffage ainsi que des friandises personnalisées et biologiques, notamment une sucette floquée au prénom de l'enfant.

La société achète la majorité de ses matières premières en Europe (France et Allemagne) et aux États-Unis. En revanche, son site de R&D est situé en France, volonté du créateur de maintenir un maximum d'emploi dans l'hexagone.

Quarante-trois ans après son démarrage, la société, fortement implantée au niveau international, a recruté près de 8 000 salariés en 2023.

En 2020, l'extraordinaire croissance de la société est stoppée nette par le confinement qui lui a fait perdre environ 30 % de son chiffre d'affaires. Mais la société a réussi à faire face grâce à une trésorerie robuste. En dépit du ralentissement de l'activité, les investissements programmés ont été poursuivis notamment dans le domaine de la R&D.

Identification de la société	JEAN-MARC BOSS COIFFURE
Code NAF	7010Z - Activités des sièges sociaux
Capital	32 000 000 € entièrement libéré 160 000 actions de 200 euros
Directrice administratif et financier	Caroline Gracia
Date de clôture de l'exercice comptable	31 décembre de chaque année
Régime fiscal en matière de TVA	L'entreprise est soumise au régime du réel normal. Pour son activité de service, elle n'a pas opté pour l'exigibilité d'après les débits. Taux applicable : taux normal (20 %).
Numéro TVA intracommunautaire	FR 81303324662
Convention collective de rattachement	Coiffure et des professions connexes - IDCC 2596
Régime d'imposition des bénéficiaires	Entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés.

Système d'information comptable

La société JEAN-MARC BOSS COIFFURE dispose d'un progiciel de gestion intégré recouvrant 5 modules : module commercial, comptable, immobilisation, paie et états financiers.

Organisation comptable

La direction administrative et financière, en collaboration avec la société d'expertise comptable de la SA JEAN-MARC BOSS COIFFURE, se charge, des opérations courantes, des travaux d'inventaire, de l'établissement des documents de synthèse et de la liasse fiscale, des fiches de paie et des situations mensuelles intermédiaires. La société d'expertise comptable se charge des obligations fiscales et sociales de la société.

ANNEXE 3 - Bilan actif au 31/12/2023

		BILAN - ACTIF		D.G.I. N° 2050			
Désignation de l'entreprise : JEAN-MARC BOSS COIFFURE		Durée de l'exercice exprimée en nbre de mois : 12					
		Durée de l'exercice précédent : 12					
Déclaration souscrite en €		Exercice N, clos le : 31/12/2023			31/12/2022		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	46 230	AC	46 230	0
		Frais de recherche et de développement	AD		AE		
		Concession, brevets et droits similaire	AF	878 024	AG	13 275	864 749
		Fonds commercial	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	313 290	AS	303 460	9 830
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 105 149	AU	4 018 291	86 858
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	63 073 112	CV	6 510 472	56 562 640
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières		BH	354 164	BI		354 164	
TOTAL (II)		BJ	68 769 969	BK	10 891 728	57 878 241	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	120 030	BM	10 000	110 030
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	9 103	BW		9 103	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés	BX	8 798 953	BY	198 099	8 600 854
		Autres créances	BZ	95 799 709	CA	3 542 099	92 257 610
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités		CF	70 162	CG		70 162	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (relevant de l'exploitation)	CH	1 794	CI		1 794	
	TOTAL (III)	CJ	104 799 751	CK	3 750 198	101 049 553	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif (V)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		CO	173 569 720	1A	14 641 926	158 927 794	

ANNEXE 4 - Bilan passif au 31/12/2023

N° 11937 * 03 ②		BILAN - PASSIF avant répartition		D.G.I. N° 2051		
Désignation de l'entreprise : JEAN-MARC BOSS COIFFURE						
(Ne pas reporter le montant des centimes) *				Exercice 2023	Exercice 2022	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé...32 000 000.....)			DA	32 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,			DB	1 422 225	
	Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)		EK 0	DC		
	Réserve légale			DD	3 100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	280 000	
	Réserves réglementées		(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1 0	DF		
	Autres réserves		(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * EJ 0	DG	52 058 420	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 886 238	
	Subvention d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK	652 901	
	TOTAL (I)				DL	92 399 784
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)				DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	3 114 778	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)				DR	3 114 778
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)			DU	4 947 428	
	Emprunts et dettes financières diverses			DV	48 815 136	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	31 880	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 941 052	
	Dettes fiscales et sociales dont IS 2021 = 15890 IS 2020=16740			DY	1 712 436	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 536	
	Autres dettes			EA	363 764	
Compte régul.	Produits constatés d'avance			EB	600 000	
TOTAL (IV)				EC	63 413 232	
Ecart de conversion passif (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	158 927 794	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporée au capital		1B		
	(2)	}	Réserve spéciale de réévaluation	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	4 833		

ANNEXE 5 – Compte de résultat au 31/12/2023

			Exercice 2023				Exercice 2022			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	4383673	FB		FC	4 383 673		
	Production vendue	Biens *	FD	-3927	FE		FF	- 3 927		
		Services *	FG	11508164	FH	12338687	FI	23 846 851		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	15887910	FK	12338687	FL	28 226 597		
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	19 054		
	Autres produits (11)						FQ	910		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						(I) FR	28 246 561		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	2 050 166		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	713 004		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de						FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) *						FW	16 680 189		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	122 091		
	Salaires et traitements *						FY	426 053		
	Charges sociales (10)						FZ	150 967		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	33 360	
			- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	48 836			
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
Autres charges (12)						GE	9 871			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)						(II) GF	20 234 537			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	8 012 024			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations						GJ	34 022		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés						GL	238 343		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	435 889		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						(V) GP	708 254			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	2 930 314		
	Intérêts et charges assimilées						GR	607 417		
	Différences négatives de change						GS	28		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						(VI) GU	3 537 759			
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	- 2 829 505			
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	5 182 519			

				Exercice 2023		Exercice 2022		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 593			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (VII)			HD	1 593			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	167 512			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	86 505			
	Total des charges exceptionnelles (VIII)			HH	254 017			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	- 252 424			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX) HJ					
Impôts sur les bénéfices *			(X) HK	2 043 857				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	28 956 408			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	26 070 170			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	2 886 238			
Renvois	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *			HP				
	- Crédit-bail immobilier			HO				
	(9) Dont transfert de charges			A1	10 050			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant			dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5)	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	6 792			

ANNEXE 6 – État des immobilisations au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
					1		2		3		
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ	46 230	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	878 024	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructi ons	Sur sol propre	dont composants	L9)	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	dont composants	M1)	KM		KN		KO	
	Installations gales, agencements*		dont composants	M2)	KP		KO		KR	
						KS	313 290	KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage										
	Autres immo- biliations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 075 149	KW		KX	60 000
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	4 388 439	LO		LP	60 000	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	63 073 112	8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	354 164	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	63 427 276	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	68 739 969	0H		0J	60 000		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
					Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
					1	2		3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ	DØ	46 230	D7	
	Autres postes d'immobilisations				IO		LV	IW	878 024	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	LY		LZ	
	Constructi ons	Sur sol propre			IQ		MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	ME		MF	
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG	MH	313 290	MI	
					IT		MJ	MK	4 105 149	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers				IU		MM	MN	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND	NE		NF	
	TOTAL III				IY	30 000	NG	NH	4 418 439	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU	M7		ØW
Autres participations				lØ		ØX	ØY	63 073 112	ØZ		
Autres titres immobilisés				l1		2B	2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				l2		2E	2F	354 164	2G		
TOTAL IV				l3		NJ	NK	63 427 276	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				l4		ØK	ØL	68 769 969	ØM		

ANNEXE 7 – Tableau d'affectation du résultat 2023

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS				
Désignation de l'entreprise : JEAN-MARC BOSS COIFFURE				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur		0C	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		0D	
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		0
TOTAL I			0E 0F	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB
			- Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZC
			- Autres réserves	ZD
			- Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219-I-f)*	A5
	Dividendes		ZE	
	Autres répartitions		ZF	
Report à nouveau		ZG		
TOTAL II			ZH	

ANNEXE 8 – Provisions inscrites au bilan

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de		AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS : Reprises		Montant à la fin de		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	645 396	TM	7 505	TN		TO	652 901	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	645 396	TS	7 505	TT		TU	652 901	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	79 000	4B		4C		4D	79 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 035 778	5W		5X		5Y	3 035 778	
	TOTAL II	5Z	3 114 778	TV		TW		TX	3 114 778	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U	6 510 472	9V		9W		9X	6 510 472
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	10 000	6P		6R		6S	10 000	
	Sur comptes clients	6T	162 230	6U	48 836	6V	12 967	6W	198 099	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	3 185 891	6Y	356 208	6Z		7A	3 542 099	
TOTAL III	7B	9 868 593	TY	405 044	TZ	12 967	UA	10 260 670		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	13 628 767	UB	412 549	UC	12 967	UD	14 028 349	

ANNEXE 9- Ratios financier de JEAN-MARC BOSS COIFFURE

JEAN-MARC BOSS COIFFURE	Exercice		Solvabilité	
	clos le 31/12/2023			
Performance opérationnelle			État des dettes à 1 an au plus	
Chiffre d'affaires	28 226 597 €		59 741 593 €	
Marge brute	25 483 391 €		Liquidité générale	
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	8 085 216 €		1,7	
Résultat d'exploitation (EBIT)	8 012 024 €		Couverture des dettes	
Résultat net	2 886 238 €		1,1	
Taux de croissance du chiffre d'affaires	n/a		Fonds propres	
Taux de marge brute	90,30%		92 399 784 €	
Taux de marge d'EBITDA	28,60%			
Taux de marge opérationnelle (EBIT)	28,40%		Rentabilité	
			Marge nette	
Gestion BFR			Rentabilité sur fonds propres	
BFR (Besoin en fonds de roulement)	91 328 723 €		3,10%	
BFR exploitation	1 747 055 €		Rentabilité économique	
BFR hors exploitation	89 581 668 €		1,80%	
BFR, en jours de CA	1181		Valeur ajoutée	
BFR exploitation, en jours de CA	22,6		8 783 238 €	
BFR hors exploitation, en jours de CA	1158,4		Valeur ajoutée / CA	
Délai de paiement clients, en jours	112,6		31,10%	
Délai de paiement fournisseurs, en jours	135,3			
Ratio des stocks / CA, en jours	0		Structure d'activité	
			Poids des salaires	
Autonomie financière			3,30%	
Capacité d'autofinancement	5 549 364 €		Salaires / CA	
Capacité d'autofinancement / CA	19,70%		2,00%	
Fonds de roulement net global	91 398 886 €		Impôts et taxes	
Couverture du BFR	1		122 091 €	
Trésorerie	70 162 €		Chiffres d'affaires à l'export	
Dettes financières	53 762 564 €		12 338 687 €	
Dette financière nette (DFN)	53 692 402 €		Poids des charges financières	
Capacité de remboursement	9,7		13,60%	
Ratio d'endettement (Gearing)	0,6		Poids des stocks	
Coût de la dette	1,10%		0,00%	
Autonomie financière	58,10%		Poids des immobilisations	
Taux de levier (DFN/EBITDA)	6,6		36,40%	
Investissements	23 346 €		Poids des immobilisations corporelles	
Flux de trésorerie libre	n/a		0,10%	
Capacité de remboursement de la dette (année)	n/a		Poids des immobilisations incorporelles	
			0,50%	
			Vétusté des immobilisations	
			84,20%	

ANNEXE 10- Factures d'acquisition et de cession des fauteuils enfants

SA JEAN-MARC BOSS COIFFURE 73 Avenue du Maréchal Foch 92 200 Neuilly sur Seine TEL : 01.04.16.29.18			
		DOIT	SARL Boy Dif 20 Rue Jean Jaurès 81 000 ALBI adresse de facturation : 20 Rue Jean Jaurès 81 000 ALBI
			Neuilly sur Seine le 5/12/2023
FACTURE n°2022-239			
Bon de Commande: 151-253			
Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT	Total
Fauteuils enfants réf. 25-364	100	300,00 €	30 000,00 €
Remise			
Total HT			30 000,00 €
TVA 20 %			6 000,00 €
Total TTC en euros			36 000,00 €
Conditions et modalités de paiement 30 jours fin de mois par virement bancaire IBAN : FR76 1265 9574 3800 0606 8118 305 Taux des pénalités exigibles à compter duen l'absence de paiement dans les délais : Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : SA au capital social de 32 000 000 € RCS PARIS 321 654 987 N° TVA : FR 813 033 246 62			

Rolka Kohlgruber			
Industriestrasse 16-18			
33 829 Borgholzhausen		SA JEAN-MARC BOSS COIFFURE	
TEL :+49 (0) 5425 9402-09		73 Avenue du Maréchal Foch	
N° TVA : DE 524269873		92 200 Neuilly sur Seine	
		adresse de facturation :	
		73 Avenue du Maréchal Foch	
		92 200 Neuilly sur Seine	
Borgholzhausen, le 20/12/2023			
FACTURE n° 23.8564			
Bon de Commande: 172-298			
Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT	Total
Fauteuils enfants réf. 17V28	100	600,00 €	60 000,00 €
Remise			
Total HT			60 000,00 €
TVA			
Total TTC en euros			60 000,00 €
Conditions et modalités de paiement			
30 jours fin de mois par virement bancaire			

ANNEXE 11- Éléments non encore enregistrés au 31.12.2023

1. La cession et l'acquisition des fauteuils n'ont pas été comptabilisées à ce jour dans les comptes de l'entreprise (l'expert-comptable a effectué ces enregistrements sur la liasse préparatoire à la révision comptable mais nous ne l'avons pas encore effectués dans nos comptes) ;
2. Le salon d'Albi est en litige avec un salarié qui affirme que son licenciement est sans cause réelle et sérieuse. Le juriste de notre société estime qu'il serait raisonnable de prévoir que notre société pourrait être condamnée à payer la somme globale de 6 500€ ;
3. L'inventaire effectué au 31.12.2023 montre qu'il reste de nombreuses petites fournitures non stockables d'une valeur de 350€.
4. Une cliente n'a toujours pas payé la somme de 1 500€ TTC suite à la privatisation du salon pour le mariage de sa fille le 01/08/2023. Toutes les relances effectuées par LRAR nous sont revenues. Notre avocat estime que nous risquons de perdre la totalité de cette créance et que la dépréciation nécessaire est de 100%.

ANNEXE 12 : Proposition d'affectation du résultat validée par l'AGOA du 07/06/2024 de JEAN-MARC BOSS COIFFURE

Extrait du rapport annuel 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires nets hors taxes de 28 226 597 €

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 8 012 024 euros en 2023.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde pour la société par un bénéfice de 2 886 238 euros, contre un bénéfice de 2 582 000 euros en 2022.

Toutes les propositions de l'AGOA ont été approuvées par les actionnaires.

Pour rappel :

- La réserve légale sera dotée selon les règles légales ;
- Dotation de la réserve statutaire à hauteur de 120 000 €, le solde étant affecté aux actionnaires à titre de superdividende.

Extraits des capitaux propres au 31/12/2023 :

ELEMENTS	Avant répartition	Après répartition
Capital social	32 000 000	
Réserve légale	3 100 000	
Réserves statutaires	280 000	
Autres réserves	52 238 420	
Résultat de l'exercice	2 886 238	
Report à nouveau	0	
TOTAUX		

ANNEXE 13 : Extrait des statuts de la société

Article 4 – Le capital social est de 32 000 000 € divisé en actions d'un montant de 200€ chacune, souscrites en numérique et libérées entièrement à la souscription du capital. [...]

Article 8 – Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. [...]

Article 9 – S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle, l'existence d'un bénéfice distribuable suffisant après dotation de la réserve légale, il est attribué aux actionnaires, à titre d'intérêt statutaire, une somme nécessaire pour leur verser un intérêt de 5% sur les sommes dont leurs actions sont libérées. Sur ce solde, une affectation en réserve statutaire d'un montant de 10 % sera effectuée. Quant au reliquat, s'il en existe un, l'assemblée générale peut décider de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer. Le superdividende sera toujours arrondi à l'euro inférieur par action. [...].

ANNEXE 14 : Article L232-12 du Code de commerce relatif à la distribution des dividendes et des acomptes sur dividendes

Après approbation des comptes annuels et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'assemblée générale détermine la part attribuée aux associés sous forme de dividendes.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice défini au présent alinéa. Ils sont répartis aux conditions et suivant les modalités fixées par décret en Conseil d'État.

Tout dividende distribué en violation des règles ci-dessus énoncées est un dividende fictif.

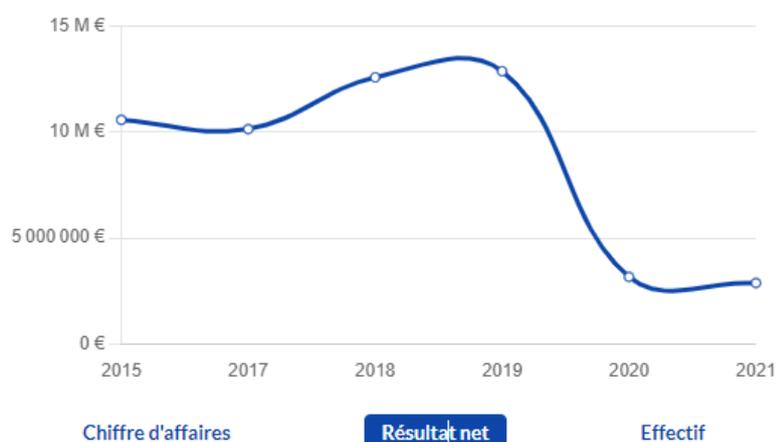
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006229031

Annexe 15 : Comparaison de la performance financière de JEAN-MARC BOSS COIFFURE avec celle de son principal concurrent

JEAN-MARC BOSS COIFFURE



Performance	2021	2020	2019	2018
Chiffre d'affaires (€)	28,2M	25,2M	31M	32,2M
Marge brute (€)	25,5M	22M	28,3M	29,4M
EBITDA - EBE (€)	8,09M	5M	9,37M	10,6M
Résultat d'exploitation (€)	8,01M	4,94M	9,52M	10,5M
Résultat net (€)	2,89M	3,17M	12,9M	12,6M
Croissance	2021	2020	2019	2018
Taux de croissance du CA (%)	12,2	-18,7	-3,8	-4,2
Taux de marge brute (%)	90,3	87,5	91,5	91,5
Taux de marge d'EBITDA (%)	28,6	19,9	30,3	33
Taux de marge opérationnelle (%)	28,4	19,6	30,7	32,5
Gestion BFR	2021	2020	2019	2018



Le principal concurrent



Performance	2021	2020	2019	2018
Chiffre d'affaires (€)	43,2M	38,6M	38,7M	32,7M
Marge brute (€)	29,7M	26,9M	30,2M	26,3M
EBITDA - EBE (€)	754K	20,2K	2,23M	2,38M
Résultat d'exploitation (€)	51K	-279K	1,53M	1,57M
Résultat net (€)	-57,1K	-696K	616K	1,15M
Croissance	2021	2020	2019	2018
Taux de croissance du CA (%)	11,8	-0,1	18,2	8,2
Taux de marge brute (%)	68,8	69,6	78	80,3
Taux de marge d'EBITDA (%)	1,7	0,1	5,8	7,3
Taux de marge opérationnelle (%)	0,1	-0,7	3,9	4,8
Gestion BFR	2021	2020	2019	2018



Annexe 16 : Procédures internes relatives à la révision des comptes

Extrait des procédures de révision comptable par cycles

⇒ Travaux pour établir les comptes annuels de la société JEAN-MARC BOSS COIFFURE

Quels travaux pour établir les comptes annuels d'un client ?

1- La saisie

- Saisir les relevés bancaires (logiciel Transfert banque)
- Saisir les factures d'achats, de ventes et/ou la caisse (logiciel de reconnaissance Dext ou de facturation et caisse MEG)

La qualité de la saisie est primordiale, puisqu'elle sert de base à toutes les autres étapes.

2- La révision des comptes

- Révision par séquence
- Dossier de révision
- Ecritures d'inventaires
- Note de synthèse à destination du superviseur (chef de mission ou expert comptable)

3- Présentation des comptes au client

- Rendez-vous bilan
- Présentation « attractive » par le biais du bilan imagé

⇒ **Autres extraits des procédures :**

CYCLE E – CLIENTS**1) Contrôle des Comptes Auxiliaires Clients :**

- Contrôler qu'aucun solde client n'ait un solde créditeur, sinon à justifier.
- Contrôler les délais de règlement des clients. Ne doit pas être supérieur à 60 jours, sinon à comptabiliser en douteux ou à justifier
- Vérifier l'apurement des soldes clients avec la comptabilité N+1
- Suivre les clients douteux sur la feuille de travail « E416 – clients douteux » dans le DACC
- Sont à comptabiliser en douteux les clients pour lesquels nous avons un doute sur leur capacité à régler la créance.

CYCLE E – CLIENTS**2) Contrôle des produits**

- Contrôle de cohérence des comptes 70 en comparaison avec N-1, expliquer les principales variations,
- Contrôle de cohérence de la marge, avec le secteur et avec N-1
- Vérifier le journal de vente du 1^{er} mois de l'exercice N+1 pour rechercher d'éventuelles FAE et AAE. Questionner le client sur les FAE et AAE
- Vérifier plus particulièrement les factures du dernier mois de l'exercice pour rechercher d'éventuels PCA. Questionner le client sur les PCA
- Contrôler que les numéros de factures se suivent et soient chronologiques
 - *Vérifier le numéro de la première facture de l'exercice N+1 qui doit suivre le numéro de la dernière facture de l'exercice,*

CYCLE G – IMMOBILISATIONS**Documents Obligatoires dans notre DAI**

- Copie des Factures d'achats et de ventes de l'exercice
- Etat des immobilisations
- Etat des acquisitions et cessions
- Etat de contrôle des immobilisations / comptabilité

1) Inventaire physique des Immobilisations

Les éléments hors d'usage sont-ils sortis de l'actif ?

2) Comptabilisation des écritures d'amortissements**CYCLE J – CAPITAUX ET PROVISIONS****Documents Obligatoires dans notre Dossier**

- PV assemblées générales pour les sociétés notamment AGOA

1) Société

- Variation de la situation nette
- Intérêts de C/C associés

2) Provisions pour risques et charges

- Provisions pour risques et charges

Les risques en cours ont-ils été provisionnés (Prud'hommes, contrôle fiscal, litiges en cours.....).

Annexe 17 : Extrait des feuilles de calculs (fichier Texteur)

Feuille 2056 - Provisions inscrites au bilan.							
Nature des provisions		Montant début d'exercice	Dotation	Reprise	Montant fin d'exercice		
Provisions pour risques :							
Provisions pour charges :							
Feuille 2056 - Provision pour risques et charges							
Feuille 2056 - Provision pour stock et en cours							
Feuille 2056 - Provision sur comptes clients							
Feuille 2057 - Etat des échéances des créances et des dettes							
		Brut	1 an au plus	Plus d'1 an			
Clients douteux							
		Brut	1 an au plus	1 a 5 ans	Plus de 5 ans		
Emprunts étab, de crédit							
Emprunts souscrits							
Emprunts remboursés							
Feuille 2058 C - Affectation du résultat et renseignements divers.							
Réserve légale							
Réserve de plus values							
Autres réserves							
Réserve avnt augmentation de capital							
Dividendes							
Autres							
RAN							
N° Compte	Libellé ou calcul	Période	Taux de TVA	MONTANT			RAPPEL
Débit				H.T.	TVA	TTC	EXERCICE PRECEDENT
606 110	Eau		5,50%				
606 120	Electricité		20,00%				
606 130	Gaz		20,00%				
628 101	Frais dossier SPC		20,00%				
613 200	Locations	Voir CD 613	20,00%				
615 600	Contrats de Maintenance	Voir CD 6156	20,00%				
616 100	Assurances						
622 600	Honoraires comptables	Voir CD 6226-1	20,00%				
622 600	Honoraires juridiques		20,00%				
622 600	Honoraires CAC		20,00%				

ANNEXE 18- Extraits du référentiel du BTS CG, Processus 2

Contrôle et Production de l'information financière

Activité 2.3. : Réalisation des opérations d'inventaire

2.3.1. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatif aux clients, aux fournisseurs et aux stocks		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle et les documents comptables attachés, (pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, balance âgée, documents de synthèse, annexes) - Un schéma d'organisation du SIC, - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation, des informations relatives au cours de devises, - Règles fiscales appliquées dans l'entreprise, - Des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes comptables, - Rôle et intérêt de l'inventaire, - Suivi annuel des créances, - Inventaire physique et inventaire permanent, - Dépréciations relatives aux actifs non amortissables, aux clients, - Provisions du passif (provisions pour litiges, garantie donnée aux clients, perte de change), - Enregistrements comptables associés, - Rôle de l'annexe. 	<p>Pour les principes comptables, les connaissances exigées sont celles précisées dans le processus 1.</p> <p>Pour la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, les cas de limitation de la provision pour perte de change sont exclus.</p> <p>L'étude de la provision pour hausse des prix est exclue.</p>
Compétences		Résultats attendus
Analyser, traiter et enregistrer les opérations d'inventaire nécessaires et obligatoires relatives aux tiers et aux stocks dans le respect des principes comptables et fiscaux en vigueur.		<p>Des enregistrements comptables relatifs aux opérations d'inventaire (dépréciations, provisions) conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, Le renseignement des éléments concernés de l'annexe.</p> <p><i>L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures, les contrôler et mettre à jour les données, L'interprétation du modèle relationnel,</i></p> <p><i>Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins,</i></p> <p><i>Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) adaptée aux besoins de l'utilisateur.</i></p>

2.3.2. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatifs aux immobilisations		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 2.3.1. + - Les informations relatives aux immobilisations - Eventuellement module gestion des immobilisations du PGI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode d'amortissement, calcul, - Enregistrements comptables liés à ces opérations, - Amortissement économique et fiscal, - Dépréciation, provision - Subvention publique d'investissement (octroi, réception et subvention), - Enregistrements comptables associés, - Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions, - Amortissements des composants. 	<p>Sont exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les amortissements différés, - L'actualisation des flux de trésorerie pour la détermination de la valeur actuelle, - Les conséquences comptables des divergences entre les réglementations comptables et fiscales, - Les abandons de créances, - Le traitement fiscal de l'amortissement est abordé dans le processus 3. <p>Sont inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de simplification pour les PME, - La modification du plan d'amortissement est limitée au cas de la variation de la consommation des unités d'œuvre, L'étalement de la subvention d'un bien amortissable décomposable se fera proportionnellement à la structure. <p>Pour les immobilisations amortissables, l'étude est limitée à la constatation d'une seule dépréciation et à sa conséquence sur la base amortissable de l'exercice suivant.</p>
Compétences		Résultats attendus
Analyser, traiter et enregistrer les opérations d'amortissements, de provisions, de dépréciations, de cessions et l'incidence de l'obtention d'une subvention d'investissement sur les travaux d'inventaire.		<p>Des enregistrements comptables conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, Le renseignement des éléments concernés de l'annexe,</p> <p><i>L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel,</i></p> <p><i>Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins,</i></p> <p><i>L'utilisation du PGI pour effectuer le calcul des amortissements et des dépréciations, l'enregistrement des écritures d'inventaire (y compris les sorties), les contrôles et pour mettre à jour les données,</i></p> <p><i>Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) adaptée aux besoins de l'utilisateur (ex : amortissements, dépréciations, provisions, étalement d'une subvention).</i></p>

2.3.5. Réalisation des contrôles nécessaires dans les procédures d'inventaire – Mise à jour du dossier de révision		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 2.3.1 + - Une présentation des procédures de contrôle et de révision. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation comptable, - Procédure de contrôle interne, - Rôle de la révision, - Procédure de révision. 	<p>Résultats attendus</p> <p>Un dossier de révision exploitable lors de la venue du certificateur ou lors d'un contrôle ou d'une demande d'information,</p> <p><i>Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) lors des opérations d'inventaire (ex : tableau des créances douteuses, cadrage TVA, suivi des stocks),</i></p> <p><i>L'archivage des documents commerciaux conformes aux règles comptables et aux procédures en vigueur dans l'organisation (chronologie, cohérence, formalisme, traçabilité, responsabilité).</i></p>
Compétences		
Effectuer les contrôles nécessaires pour les travaux d'inventaire et la mise à jour du dossier de révision.		

Activité 2.4 : Production des comptes annuels et des situations intermédiaires

2.4.2. Préparation des comptes annuels et des situations intermédiaires		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 2.4.1. + - Le programme de travail menant à la production de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de synthèse (système abrégé, de base, développé), - Méthode de l'abonnement, - Réalisation de rapport ou de note de synthèse, - Organisation comptable, - Procédure de contrôle interne, - Procédures de télédéclaration et de télétransmission, - Eléments constitutifs des comptes annuels, - Principaux éléments de l'annexe, - Fonctionnalités associées du PGI. 	<p>La dématérialisation de l'information financière doit être prise en compte,</p> <p>Les documents de synthèse sont présentés selon les modèles du système de base et du système développé,</p> <p>Le contenu de l'annexe est limité aux informations présentées sous forme de tableaux (y compris le tableau des emplois et des ressources) à l'exception du tableau des filiales et participations.</p>
Compétences		Résultats attendus
Préparer les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) ou des situations intermédiaires.		<p>La préparation des comptes annuels conformément aux textes légaux et aux options prises par l'entité,</p> <p><i>Une utilisation du tableau adaptée aux besoins de l'utilisateur (à partir d'un modèle),</i></p> <p><i>L'utilisation du PGI pour produire des documents de synthèse.</i></p>

Activité 2.5 : Suivi comptable des travaux relatifs à l'affectation des résultats

2.5.1. Présentation d'un projet de répartition du résultat aux organes de direction		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle, - Les statuts de la société, - Les procès-verbaux des assemblées précédentes, - Les projets d'affectation des années précédentes, - Les textes réglementaires relatifs à l'affectation des résultats, - Les comptes annuels avant affectation, - Un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) et sa base de données (modèle relationnel). 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat après impôts - Réserve légale, statutaire et libre, - Report à nouveau, - Composantes du dividende (sans modification du capital), - Affectation du résultat, - Droits associés à l'action ou à la part sociale. 	<p>L'affectation du résultat dans la SNC est exclue,</p> <p>Pour les sociétés soumises à l'IS, exclure les rémunérations proportionnelles des dirigeants fiscalement déductibles du résultat,</p> <p>Les affectations excluent le cas des actions amorties et des actions de préférence.</p>
Compétences		Résultats attendus
Mettre en œuvre les techniques d'affectation du résultat conformément aux textes en vigueur, aux statuts et aux procédures internes.		<p>La production d'un compte-rendu présentant le projet de répartition du résultat préparé en vue de l'assemblée et l'information des associés, actionnaires et membres du comité d'entreprise,</p> <p><i>Une utilisation du tableau adaptée aux besoins de l'utilisateur.</i></p>

2.5.2. Enregistrement des opérations comptables nécessaires et obligatoires		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - 2.5.1. + - Le projet de répartition du résultat, - Les données comptables et l'organisation interne, plan de comptes. 	Enregistrement des opérations d'affectation du résultat en cas de bénéfice ou de perte.	
Compétences		Résultats attendus
Analyser, appliquer et enregistrer les opérations relatives à un projet d'affectation en cohérence avec les objectifs de gestion et la politique de distribution des dividendes.		<p>Des enregistrements comptables, réalisés suite à l'approbation par l'AGO, conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle,</p> <p>Les enregistrements comptables,</p> <p><i>L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures, les contrôler et mettre à jour les données.</i></p>

[...]

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPET EXTERNE - ÉCONOMIE GESTION Option : Comptabilité Finance

► Concours externe du CAPET de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDE	8010F	102	9312

► Concours externe du CAPET de l'enseignement privé

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDF	8010F	102	9312

► Troisième concours externe du CAPET de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDV	8010F	101	9311

